

Procès verbal du CA BE Larp du 22 mars 2010

Président de séance : Bruno VP

Secrétaire de séance : Sébastien K

Lieu de réunion : DS Improve

Présents :

- CA : Bruno VP, Guillaume D, Gilles C, Daniel B, Adrien L, Sébastien K

- Bureau : Tor H

Points à l'ordre du jour

La réunion débute vers 19h00

1. Dossier Dinant

AP : Sylvie Dumont a envoyé un texte concernant le partenariat le 22/03 (nom du mail : « Projet BE Larp & la Maison du Tourisme de Dinant »), le CA valide le document, il est à envoyer en traduction

2. Outil de sondage pour les clubs

AP : la CA conserve la possibilité de sonder les clubs pour différents dossiers dans lesquels ils pourraient être impliqués

3. Partenariat avec Wolujeune

AP : la réunion du 08/03 a été annulée. Pas de nouvelle date, Daniel va les contacter. Dès qu'on a l'armoire à clé, on imprime les documents pour les rendre accessibles en cas de besoin

4. Envoi d'un mail pour encourager les clubs à encoder leurs activités dans le calendrier de la fédération

AP : mail envoyé par Daniel

5. Création des réponses génériques pour les mails envoyés info@larp.be

AP : Adrien s'occupe de rédiger et soumet les *templates* au CA

6. Lister les membres des ML BE Larp

AP : Adrien envoie les codes d'accès aux admins

AP : Gilles envoie la liste de tous les gens sur toutes les ML

7. Logiciel de comptabilité

AP : Le CA accepte l'offre du CJC à 225 euros par an avec accès à un encodage à distance et licence WinBooks à 400 euros. Tor encodera la compta 2009 dès que l'accès sera donné.

AP : Tor prend contact avec Benoît pour l'achat de la licence

8. Cellule Assurance

AP : Envoi d'un mail avec annonce du poste vacant. Si personne ne se manifeste, Guillaume reprend. OVM assure la transition.

AP : le CA demande à IT d'étudier une possibilité d'envoi d'un mail automatique une semaine avant un événement encodé dans le calendrier fédéral.

9. Organigramme

AP : le CA décide d'ouvrir un poste de Relations Publiques, si personne ne le prend, le CA assumera sa charge collégalement

AP : le CA décide d'ouvrir un poste « Sponsoring et lobbying » dont le cahier des charges est à définir mais pour lequel on va chercher un volontaire

10. Mise à jour et dépôt des statuts de l'association

AP : le PV de l'AG a été imprimé et signé par tous les administrateurs

AP : Guillaume va chercher sur le site les numéros nationaux des administrateurs 2009 pour remplir les formulaires de dépôt, il les transmet à Gilles

AP : Gilles va déposer les statuts et signera la liste des nouveaux administrateurs (une seule signature nécessaire)

11. Dépôt de Forest

AP : Tor a fait cesser le paiement de l'assurance. Le CA ne souhaite pas de faire de communication à la commune de Forest pour l'abandon du projet.

12. Modification du site web avec les noms des admin 2010

AP : Site mis à jour.

13. Dossier d'agrément jeunesse

AP : le CA s'engage à donner un avis sur le document produit par Daniel le 16-03 (nom du mail « Pour Tor : [Fwd: Re: Dossier d'agrément de BE Larp]] »)

Le dernier point pour le dépôt est l'encodage de la comptabilité par Tor (cf. point 7)

14. L'ASBL Tanière de Slaine sollicite l'assurance fédérale

AP : Point clôt, la Tanière de Slaine a souscrit à l'assurance.

AP : Adrien (re)prendra contact avec les associations non-membres (cf. la liste 'non-members@larp.be')

15. Sponsors de la Fédération

AP : Gilles a enlevé du site les mentions à Oberonn (car juste sponsor AVATAR) et les ASBL *featured* en vue d'un appel d'offre pour le renouvellement de l'opération "mon 1er GN"

15 bis. Le CA souhaite-t-il offrir des places gratuites pour AVATAR 2010 dans le cadre de l'opération "mon 1er GN" ?

AP : idée pour le prochain CA : proposer aux clubs de faire une réduction aux joueurs d'AVATAR qui ne sont jamais venus jouer chez eux, afin de les inciter à connaître d'autres facettes du GN

16. Communication sur le forum

AP : le CA transmet à l'équipe CORE (GAME + ORGA) le document de Daniel (« La déclaration rôliste des droits du volontaire »), si CORE l'accepte, on reformule et on le publie sur le forum et dans le mail de comm 1

16 bis. Communication publique des administrateurs sur le forum

AP : Point non résolu

17. Soutien à l'équipe AVATAR

AP : Cf. point 16 : le CA va publier une communication de soutien à l'équipe CORE sous forme de « conditions du volontariat à BE Larp ».

18. Mise à jour du ROI

OVM a rendu une version le 23-03-2010 (nom du mail : « ROI ? »), à valider par le CA

19. Vote 11.2 de l'AG relatif à l'adhésion des structures non-associatives comme membre consultatifs

AP : Gilles fait une communication sur le site fédé pour rappeler que le vote a été accepté.

AP : BrunoVP va demander de manière proactive aux sociétés si elles veulent envoyer leur candidature comme membres consultatifs.

20. Rappel pour la deadline de la cotisation des membres (1er avril)

AP : Daniel écrit le mail et OVM l'envoie à tout le monde

21. le CA décide d'organiser un événement convivial afin de valoriser le travail de tous les bénévoles (de type BBQ)

AP : modalité à définir lors de la prochaine réunion

22. Projet de partenariat avec Berry Champ de Bataille (GN français)

AP : Bruno VP se charge d'établir un contact en vue d'un partenariat (échange de joueurs pressenti)

23. Précision sur le champ d'application de l'assurance (journées de faction etc)

AP : cf. point 23 ter

23 bis : le CA BE Larp souhaite souscrire une assurance qui couvre la responsabilité juridique des administrateurs dans le cadre de leur mandat

AP : Daniel et Tor se renseignent auprès des assurances

23 ter : Le CA souhaite réfléchir à une base de partenariat entre les factions et la Fédération, dans le cadre de journées de faction et de mini-GN organisés par elles

AP : Afin de limiter les risques financiers, le CA propose de fixer un plafond de budget au-delà duquel l'accord du CA sera requis

24. Fonctionnement du forum BE Larp

AP : le CA demande à l'IT de lui expliquer le fonctionnement global du forum. L'IT peut-elle notamment expliquer le processus de modération ?

AP : le CA décide de doter le forum d'une nétiquette standard (charte de modération) déclinée en fonction des particularités de notre forum. Le CA demande notamment à doter le forum d'une équipe de modérateur qui fasse respecter cette nétiquette.

AP : la CA propose de contacter Fred Buchon pour voir s'il veut gérer ce projet.

25. Déviation du courrier depuis l'ancienne adresse de Gilles

AP : Gilles fait le changement à la Poste pour redirection chez Daniel le temps que le siège social soit officialisé à Woluweune

Dossiers non-prioritaires

1. Site permanent

AP : Manu a reçu les contacts de Gilles

2. Qui est responsable de la cellule IT?

AP : Point non abordé

3. CJC : bilan de la réunion Bruno et Adrien le 15/03

AP : Point non abordé, cependant plusieurs mails ont été envoyés que la ML CA_RVB relatifs à ce dossier.

4. Mise à jour de la plaquette GN

Daniel a fourni à Seb une version texte.

AP : Point non abordé

5. Daniel : texte de présa pour projet exposition

AP : Point non abordé

6. Cellule traduction

AP : Arjann en fait partie mais il n'est pas le responsable. La cellule est fusionnée avec la cellule traduction AVATAR et placée sous la supervision de Christophe Lechien

7. Le CA souhaite se doter de cartes de visite

AP : Seb s'occupe de trouver des devis (notamment chez VistaPrint)

Points spécifiques

Cahier des charges IT

Le CA demande à IT d'étudier la possibilité de mettre en place les fonctions suivantes :

- envoi automatique d'une réponse pour les diverses sollicitations sur info@larp.be. Le CA fournira les *templates*
- Assurance : peut-on envoyer un mail automatique à chaque responsable d'événement encodé dans le calendrier une semaine à l'avance pour les inciter à déclarer leur activité et les participants
- Assurance : peut-on créer une mailing-list sur laquelle reviendraient les demandes à insurance@larp.be ?
- Forum : l'IT peut-elle concevoir une nétiquette (sous forme de charte de modération) et constituer une équipe de modérateurs pour la faire appliquer

Mail de communication 1 :

- ouverture d'un poste de Public Relations
- relancer l'opération "mon 1er GN" avec proposition du point 15 bis.
- inclure la « conditions du volontariat à BE Larp » après approbation de CORE

La réunion clôture vers 24h00

La date de la prochaine réunion est fixée au **12 avril 2010**

Le lieu et l'heure de la réunion seront communiqués par le président

Le président de séance sera Sébastien K.

Le secrétaire de séance sera Adrien L.

PV fait à Bruxelles, le 23 mars 2010